

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE TRILPORT (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770475800010

POSTE COMPTABLE : SGC DE MEAUX

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14 (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	36
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	44
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	59
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	60
D2 - Arrêté et signatures	61

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 77475	MAIRIE DE TRILPORT BUDGET COMMUNAL M14	BP 2021
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 077
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	30
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	994,10	0,00
2	Produit des impositions directes/population	445,14	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	944,66	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	742,94	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	133,54	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,27 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	109,16 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	78,65 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 783 000,00	4 796 031,92

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 986 968,08

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	5 783 000,00	5 783 000,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 885 353,24	3 889 000,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	86 741,10	204 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 120 905,66	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 093 000,00	4 093 000,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 876 000,00	9 876 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 580 202,77	0,00	1 553 236,46	1 553 236,46	1 553 236,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 800 000,00	0,00	2 840 000,00	2 840 000,00	2 840 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	4 222,00	4 222,00	4 222,00
65	Autres charges de gestion courante	352 000,00	0,00	360 124,00	360 124,00	360 124,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 732 202,77	0,00	4 757 582,46	4 757 582,46	4 757 582,46
66	Charges financières	110 050,96	0,00	71 390,22	71 390,22	71 390,22
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	18 076,00	18 076,00	18 076,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 943 253,73	0,00	5 047 048,68	5 047 048,68	5 047 048,68
023	Virement à la section d'investissement (5)	376 420,60	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	135 325,67	0,00	135 951,32	135 951,32	135 951,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		511 746,27	0,00	735 951,32	735 951,32	735 951,32
TOTAL		5 455 000,00	0,00	5 783 000,00	5 783 000,00	5 783 000,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 783 000,00
---	--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	312 921,00	0,00	321 700,00	321 700,00	321 700,00
73	Impôts et taxes	3 575 804,00	0,00	3 549 206,00	3 549 206,00	3 549 206,00
74	Dotations et participations	879 365,63	0,00	880 126,00	880 126,00	880 126,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 790 090,63	0,00	4 766 032,00	4 766 032,00	4 766 032,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	39 829,46	0,00	29 999,92	29 999,92	29 999,92
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 829 920,09	0,00	4 796 031,92	4 796 031,92	4 796 031,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 829 920,09	0,00	4 796 031,92	4 796 031,92	4 796 031,92

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	986 968,08
---	---	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 783 000,00
---	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	735 951,32	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	36 804,00	11 820,00	34 778,00	34 778,00	46 598,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	572 173,65	74 921,10	815 402,52	815 402,52	890 323,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 610 897,30	0,00	2 835 000,00	2 835 000,00	2 835 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 219 874,95	86 741,10	3 685 180,52	3 685 180,52	3 771 921,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	276 420,60	0,00	188 388,67	188 388,67	188 388,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	276 420,60	0,00	188 388,67	188 388,67	188 388,67
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 496 295,55	86 741,10	3 873 569,19	3 873 569,19	3 960 310,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 400,00	0,00	11 784,05	11 784,05	11 784,05
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 400,00	0,00	11 784,05	11 784,05	11 784,05
	TOTAL	3 498 695,55	86 741,10	3 885 353,24	3 885 353,24	3 972 094,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	120 905,66
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 093 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 537 000,88	0,00	1 102 058,00	1 102 058,00	1 102 058,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	750 000,00	0,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 287 000,88	0,00	2 652 058,00	2 652 058,00	2 652 058,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	297 302,29	0,00	179 554,87	179 554,87	179 554,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	461 300,24	0,00	3 646,76	3 646,76	3 646,76
138	Autres subvent° invest. non transf.	106 500,00	0,00	38 505,00	38 505,00	38 505,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	404 000,32	204 000,00	267 500,00	267 500,00	471 500,00
	Total des recettes financières	1 269 102,85	204 000,00	489 206,63	489 206,63	693 206,63
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 556 103,73	204 000,00	3 141 264,63	3 141 264,63	3 345 264,63
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	376 420,60	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	135 325,67	0,00	135 951,32	135 951,32	135 951,32
041	Opérations patrimoniales (4)	2 400,00	0,00	11 784,05	11 784,05	11 784,05
	Total des recettes d'ordre d'investissement	514 146,27	0,00	747 735,37	747 735,37	747 735,37

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		4 070 250,00	204 000,00	3 889 000,00	3 889 000,00	4 093 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 093 000,00
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	735 951,32
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 553 236,46		1 553 236,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 840 000,00		2 840 000,00
014	Atténuations de produits	4 222,00		4 222,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	360 124,00		360 124,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	71 390,22	0,00	71 390,22
67	Charges exceptionnelles	18 076,00	0,00	18 076,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	135 951,32	135 951,32
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		600 000,00	600 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 047 048,68	735 951,32	5 783 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 783 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	188 388,67	0,00	188 388,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 835 000,00		2 835 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	46 598,00	0,00	46 598,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	890 323,62	0,00	890 323,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	11 784,05	11 784,05
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 960 310,29	11 784,05	3 972 094,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	120 905,66
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 093 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	321 700,00		321 700,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 549 206,00		3 549 206,00
74	Dotations et participations	880 126,00		880 126,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	15 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29 999,92	0,00	29 999,92
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 796 031,92	0,00	4 796 031,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	986 968,08
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 783 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	179 554,87	0,00	179 554,87
13	Subventions d'investissement	1 140 563,00	0,00	1 140 563,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 550 000,00	0,00	1 550 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	11 784,05	11 784,05
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		135 951,32	135 951,32
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		600 000,00	600 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	471 500,00		471 500,00
Recettes d'investissement – Total		3 341 617,87	747 735,37	4 089 353,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	3 646,76
-----------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 093 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 580 202,77	1 553 236,46	1 553 236,46
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	174 000,00	179 000,00	179 000,00
60611	Eau et assainissement	23 000,00	23 000,00	23 000,00
60612	Energie - Electricité	230 000,00	228 000,00	228 000,00
60621	Combustibles	6 000,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	14 000,00	14 000,00	14 000,00
60623	Alimentation	14 150,00	15 000,00	15 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	2 500,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	46 352,77	45 206,46	45 206,46
60632	Fournitures de petit équipement	25 440,00	38 100,00	38 100,00
60633	Fournitures de voirie	13 000,00	13 000,00	13 000,00
60636	Vêtements de travail	13 500,00	13 500,00	13 500,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6067	Fournitures scolaires	25 800,00	21 030,00	21 030,00
6068	Autres matières et fournitures	50 210,00	49 000,00	49 000,00
611	Contrats de prestations de services	23 600,00	23 500,00	23 500,00
6132	Locations immobilières	7 800,00	3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	38 500,00	46 500,00	46 500,00
61521	Entretien terrains	36 500,00	34 500,00	34 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	90 000,00	88 000,00	88 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	145 000,00	115 000,00	115 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	23 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	23 000,00	23 000,00	23 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	117 700,00	101 400,00	101 400,00
6168	Autres primes d'assurance	19 000,00	23 000,00	23 000,00
617	Etudes et recherches	18 000,00	3 000,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 350,00	3 350,00	3 350,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 700,00	19 500,00	19 500,00
6188	Autres frais divers	107 800,00	137 700,00	137 700,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	32 000,00	46 400,00	46 400,00
6228	Divers	24 000,00	23 000,00	23 000,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	3 400,00	3 400,00
6237	Publications	12 000,00	16 000,00	16 000,00
6238	Divers	10 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	38 500,00	30 500,00	30 500,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	38 000,00	41 000,00	41 000,00
627	Services bancaires et assimilés	850,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	26 450,00	28 350,00	28 350,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 800 000,00	2 840 000,00	2 840 000,00
6331	Versement mobilité	23 000,00	24 000,00	24 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	23 000,00	24 000,00	24 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 288 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	36 000,00	38 000,00	38 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	250 000,00	250 000,00	250 000,00
64131	Rémunérations non tit.	250 000,00	300 000,00	300 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	18 000,00	30 000,00	30 000,00
64162	Emplois d'avenir	50 000,00	20 000,00	20 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	20 000,00	50 000,00	50 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	22 000,00	22 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	265 000,00	270 000,00	270 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	400 000,00	360 000,00	360 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 000,00	16 000,00	16 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	95 000,00	70 000,00	70 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 500,00	500,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6488	Autres charges	18 000,00	16 000,00	16 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	4 222,00	4 222,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	4 222,00	4 222,00
65	Autres charges de gestion courante	352 000,00	360 124,00	360 124,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	3 500,00	12 000,00	12 000,00
6531	Indemnités	107 500,00	107 000,00	107 000,00
6532	Frais de mission	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6535	Formation	3 000,00	8 624,00	8 624,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	70 000,00	71 500,00	71 500,00
65548	Autres contributions	12 000,00	6 000,00	6 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	71 000,00	70 000,00	70 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	67 000,00	67 000,00	67 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 732 202,77	4 757 582,46	4 757 582,46
66	Charges financières (b)	110 050,96	71 390,22	71 390,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	109 096,28	69 789,77	69 789,77
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 545,32	1 600,45	1 600,45
6688	Autres	2 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	18 076,00	18 076,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	12 576,00	12 576,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	5 500,00	5 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	100 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 943 253,73	5 047 048,68	5 047 048,68
023	Virement à la section d'investissement	376 420,60	600 000,00	600 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	135 325,67	135 951,32	135 951,32
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	135 325,67	135 951,32	135 951,32
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		511 746,27	735 951,32	735 951,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		511 746,27	735 951,32	735 951,32
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 455 000,00	5 783 000,00	5 783 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 783 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	9 326,93
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 726,48
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 600,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	312 921,00	321 700,00	321 700,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	2 300,00	2 300,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 000,00	500,00	500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	264 000,00	275 000,00	275 000,00
70688	Autres prestations de services	2 921,00	2 900,00	2 900,00
73	Impôts et taxes	3 575 804,00	3 549 206,00	3 549 206,00
73111	Impôts directs locaux	2 266 755,00	2 260 000,00	2 260 000,00
73211	Attribution de compensation	444 954,00	422 706,00	422 706,00
73222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	390 823,00	395 000,00	395 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	112 472,00	121 000,00	121 000,00
7336	Droits de place	0,00	500,00	500,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	50 800,00	50 000,00	50 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	90 000,00	100 000,00	100 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	220 000,00	200 000,00	200 000,00
74	Dotations et participations	879 365,63	880 126,00	880 126,00
7411	Dotation forfaitaire	363 848,00	365 000,00	365 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	195 924,00	200 000,00	200 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	112 260,00	113 000,00	113 000,00
744	FCTVA	24 187,63	20 000,00	20 000,00
74712	Emplois d'avenir	10 000,00	15 000,00	15 000,00
7473	Participat° Départements	25 500,00	24 126,00	24 126,00
74751	Participat° GFP de rattachement	10 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	82 900,00	92 800,00	92 800,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	4 800,00	4 800,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 436,00	41 686,00	41 686,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	49 310,00	3 714,00	3 714,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00	15 000,00	15 000,00
752	Revenus des immeubles	22 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 790 090,63	4 766 032,00	4 766 032,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	39 829,46	29 999,92	29 999,92
7788	Produits exceptionnels divers	39 829,46	29 999,92	29 999,92
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 829 920,09	4 796 031,92	4 796 031,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 829 920,09	4 796 031,92	4 796 031,92

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	986 968,08
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 783 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	36 804,00	34 778,00	34 778,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	10 140,00	1 575,00	1 575,00
2031	Frais d'études	15 984,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	10 680,00	33 203,00	33 203,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	572 173,65	815 402,52	815 402,52
2111	Terrains nus	56 600,00	168 420,00	168 420,00
2116	Cimetières	5 923,20	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	16 998,04	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	5 300,00	5 300,00
21312	Bâtiments scolaires	950,00	13 450,00	13 450,00
21318	Autres bâtiments publics	73 766,90	123 079,00	123 079,00
2152	Installations de voirie	273 293,71	341 170,00	341 170,00
21534	Réseaux d'électrification	11 710,79	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	5 581,20	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 418,10	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	82 000,00	44 000,00	44 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	19 359,60	66 512,00	66 512,00
2184	Mobilier	1 120,34	8 800,00	8 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 451,77	44 671,52	44 671,52
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	190 951,00	130 000,00	130 000,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	150 793,00	530 000,00	530 000,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	726 424,00	960 000,00	960 000,00
104	Opération d'équipement n° 104 (5)	213 557,00	0,00	0,00
105	Opération d'équipement n° 105 (5)	35 530,00	150 000,00	150 000,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	6 835,00	6 000,00	6 000,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	11 750,00	0,00	0,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	0,00	400 000,00	400 000,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	144 794,00	132 500,00	132 500,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	20 549,00	0,00	0,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	928 850,30	372 000,00	372 000,00
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	180 864,00	39 500,00	39 500,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	0,00	115 000,00	115 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 219 874,95	3 685 180,52	3 685 180,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	276 420,60	188 388,67	188 388,67
1641	Emprunts en euros	274 048,80	186 016,87	186 016,87
16818	Emprunts - Autres prêteurs	2 371,80	2 371,80	2 371,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		276 420,60	188 388,67	188 388,67
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 496 295,55	3 873 569,19	3 873 569,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 400,00	11 784,05	11 784,05
2152	Installations de voirie	2 400,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	8 544,05	8 544,05
2313	Constructions	0,00	3 240,00	3 240,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 400,00	11 784,05	11 784,05
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 498 695,55	3 885 353,24	3 885 353,24

+

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (11)			86 741,10
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			120 905,66
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			4 093 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 537 000,88	1 102 058,00	1 102 058,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	20 000,00	20 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	810 521,00	592 721,00	592 721,00
1323	Subv. non transf. Départements	374 929,00	405 000,00	405 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	70 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	261 550,88	63 337,00	63 337,00
1342	Amendes de police non transférable	20 000,00	21 000,00	21 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	750 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
1641	Emprunts en euros	750 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 287 000,88	2 652 058,00	2 652 058,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	758 602,53	183 201,63	183 201,63
10222	FCTVA	277 302,29	140 000,00	140 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	39 554,87	39 554,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	461 300,24	3 646,76	3 646,76
138	Autres subvent° invest. non transf.	106 500,00	38 505,00	38 505,00
1386	Subv non transf. Autres EPL	106 500,00	38 505,00	38 505,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	404 000,32	267 500,00	267 500,00
Total des recettes financières		1 269 102,85	489 206,63	489 206,63
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 556 103,73	3 141 264,63	3 141 264,63
021	Virement de la sect° de fonctionnement	376 420,60	600 000,00	600 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	135 325,67	135 951,32	135 951,32
2802	Frais liés à la réalisation des document	18 351,42	20 333,67	20 333,67
28031	Frais d'études	3 774,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	9 285,12	8 723,80	8 723,80
281538	Autres réseaux	1 448,27	1 448,27	1 448,27
281568	Autres matériels, outillages incendie	13 816,57	13 816,57	13 816,57
281571	Matériel roulant	4 911,97	4 912,81	4 912,81
281578	Autre matériel et outillage de voirie	599,20	599,20	599,20
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 484,79	11 085,95	11 085,95
28182	Matériel de transport	18 586,37	18 918,45	18 918,45
28183	Matériel de bureau et informatique	23 693,28	27 598,05	27 598,05
28184	Mobilier	10 507,96	10 202,05	10 202,05
28188	Autres immo. corporelles	18 866,72	18 312,50	18 312,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		511 746,27	735 951,32	735 951,32
041	Opérations patrimoniales (9)	2 400,00	11 784,05	11 784,05
2031	Frais d'études	2 400,00	3 540,00	3 540,00
2033	Frais d'insertion	0,00	8 244,05	8 244,05
TOTAL RECETTES D'ORDRE		514 146,27	747 735,37	747 735,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 070 250,00	3 889 000,00	3 889 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	204 000,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 093 000,00
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : REFECTOIRE SCOLAIRE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 746,56	a 0,00	130 000,00	b 130 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	324,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	324,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 422,56	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00
2313	Constructions	2 422,56	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 54 166,00
13	Subventions d'investissement	0,00	54 166,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	54 166,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-75 834,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : RESEAU DE CHALEUR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		792,77	a 0,00	530 000,00	b 530 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	792,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	792,77	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	530 000,00	530 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	530 000,00	530 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-530 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : RENOVATION ECOLE PRIMAIRE J.PREVERT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		845 628,45	a 0,00	960 000,00	b 960 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	844 116,45	0,00	960 000,00	960 000,00	0,00
2313	Constructions	844 116,45	0,00	960 000,00	960 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 564 220,00
13	Subventions d'investissement	0,00	564 220,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	280 883,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	220 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	63 337,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-395 780,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 104 (1)
LIBELLE : RENOVATION ECOLE LA CHARMOYE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		201 031,28	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	201 031,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	201 031,28	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 7 672,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 672,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	7 672,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	7 672,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : MAISON DES FAMILLES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 105,28	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 105,28	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2313	Constructions	14 105,28	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	50 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : CARREFOUR SAINT FIACRE/VERDUN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		902,40	a 0,00	6 000,00	b 6 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	902,40	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	902,40	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC RUE JOFFRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : REFECTION RUE DE MONTCEAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-400 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : LOCAL POLICE MUNICIPALE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		95 944,15	a 0,00	132 500,00	b 132 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 944,15	0,00	132 500,00	132 500,00	0,00
2313	Constructions	95 944,15	0,00	132 500,00	132 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-132 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : CITY STADE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : TERRAIN SYNTHETIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	372 000,00	b 372 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	372 000,00	372 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	372 000,00	372 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 385 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	385 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	200 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	185 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	13 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DU CIMETIERE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		123 044,88	a 0,00	39 500,00	b 39 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	122 180,88	0,00	39 500,00	39 500,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	116 167,20	0,00	39 500,00	39 500,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 013,68	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-39 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : FIBRE SECURISEE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	115 000,00	b 115 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-115 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	1 650 555	146 050	206 715	0	443 079	0	150 000	0	1 277 170	0	3 873 569
- Equipements municipaux (2)		1 462 167	146 050	206 715	0	443 079	0	150 000	0	1 277 170	0	3 685 181
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											11 784
Total dépenses de l'exercice	0	1 651 419	146 050	209 955	0	450 759	0	150 000	0	1 277 170	0	3 885 353
RAR N-1 et reports	0	164 618	4 188	947	0	23 610	0	0	0	14 284	0	207 647
Total cumulé dépenses d'investissement	0	1 816 038	150 238	210 902	0	474 369	0	150 000	0	1 291 454	0	4 093 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	2 864 284	2 738	629 298	0	392 680	0	0	0	0	0	3 889 000
RAR N-1 et reports	0	204 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	204 000
Total cumulé recettes d'investissement	0	3 068 284	2 738	629 298	0	392 680	0	0	0	0	0	4 093 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 600	5 138 706	56 338	260 906	500	62 350	5 100	30 000	0	227 500	0	5 783 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 600	5 138 706	56 338	260 906	500	62 350	5 100	30 000	0	227 500	0	5 783 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	4 398 606	0	175 000	0	136 300	33 000	38 126	15 000	0	0	4 796 032
RAR N-1 et reports	0	986 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	986 968
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	5 385 574	0	175 000	0	136 300	33 000	38 126	15 000	0	0	5 783 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		0	1 695 132	150 238	210 902	0	474 369	0	150 000	0	1 291 454	0	3 972 094
Dépenses réelles		0	1 694 268	150 238	207 662	0	466 689	0	150 000	0	1 291 454	0	3 960 310
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	188 389	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 389
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	43 115	0	1 803	0	0	0	0	0	1 680	0	46 598
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	348 264	17 738	75 859	0	94 689	0	0	0	353 774	0	890 324
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	1 114 500	132 500	130 000	0	372 000	0	150 000	0	936 000	0	2 835 000
101	REFECTOIRE SCOLAIRE	0	0	0	130 000	0	0	0	0	0	0	0	130 000
102	RESEAU DE CHALEUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	530 000	0	530 000
103	RENOVATION ECOLE PRIMAIRE J.PREVERT	0	960 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	960 000
104	RENOVATION ECOLE LA CHARMOYE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
105	MAISON DES FAMILLES	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	0	0	150 000
106	CARREFOUR SAINT FIACRE/VERDUN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000	0	6 000
107	ECLAIRAGE PUBLIC RUE JOFFRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
108	REFECTION RUE DE MONTCEAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000	0	400 000
109	LOCAL POLICE MUNICIPALE	0	0	132 500	0	0	0	0	0	0	0	0	132 500
110	CITY STADE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
111	TERRAIN SYNTHETIQUE	0	0	0	0	0	372 000	0	0	0	0	0	372 000
112	AMENAGEMENT DU CIMETIERE	0	39 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 500

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
113	FIBRE SECURISEE	0	115 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 000
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	0	864	0	3 240	0	7 680	0	0	0	0	0	11 784
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	864	0	3 240	0	7 680	0	0	0	0	0	11 784

RECETTES													
Total recettes investissement		0	3 068 284	2 738	629 298	0	392 680	0	0	0	0	0	4 093 000
	Recettes réelles	0	2 334 207	0	626 058	0	385 000	0	0	0	0	0	3 345 265
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	471 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	471 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	183 202	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 202
13	Subventions d'investissement	0	129 505	0	626 058	0	385 000	0	0	0	0	0	1 140 563
16	Emprunts et dettes assimilées	0	1 550 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 550 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	734 077	2 738	3 240	0	7 680	0	0	0	0	0	747 735
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	133 213	2 738	0	0	0	0	0	0	0	0	135 951
041	Opérations patrimoniales	0	864	0	3 240	0	7 680	0	0	0	0	0	11 784

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 600	5 138 706	56 338	260 906	500	62 350	5 100	30 000	0	227 500	0	5 783 000
	Dépenses réelles	1 600	4 405 492	53 600	260 906	500	62 350	5 100	30 000	0	227 500	0	5 047 049
011	Charges à caractère général	0	925 856	53 600	248 330	500	62 350	5 100	30 000	0	227 500	0	1 553 236

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 840 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 840 000
014	Atténuations de produits	0	4 222	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 222
022	Dépenses imprévues	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
65	Autres charges de gestion courante	0	360 124	0	0	0	0	0	0	0	0	0	360 124
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	1 600	69 790	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 390
67	Charges exceptionnelles	0	5 500	0	12 576	0	0	0	0	0	0	0	18 076
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	733 213	2 738	0	0	0	0	0	0	0	0	735 951
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	133 213	2 738	0	0	0	0	0	0	0	0	135 951
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	4 398 606	0	175 000	0	136 300	33 000	38 126	15 000	0	0	4 796 032
Recettes réelles		0	4 398 606	0	175 000	0	136 300	33 000	38 126	15 000	0	0	4 796 032
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	46 200	0	175 000	0	100 500	0	0	0	0	0	321 700
73	Impôts et taxes	0	3 549 206	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 549 206
74	Dotations et participations	0	773 200	0	0	0	35 800	33 000	38 126	0	0	0	880 126
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	0	15 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 135 326,57									
1641 Emprunts en euros (total)					5 135 326,57									
718343	Etablissements CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL / SFIL	27/11/2020		01/04/2021	1 735 445,27	F		1,600	1,612		T	X Echéance constante		A-1
A752000/C432228	CREDIT AGRICOLE	30/12/2017		01/03/2018	500 000,00	F		1,680	1,813		T	X Echéance constante		A-1
MIN154382EUR/0154575/001	Etablissements Caisse d'Epargne IDF Paris	20/11/2020		01/03/2021	1 985 187,20	F		0,720	0,854		T	C		A-1
	Etablissements CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL / SFIL	12/09/2000		01/11/2003	914 694,10	F		4,330	4,401		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					11 859,00									
1681 Autres emprunts (total)					11 859,00									
115813039	C.A.F.S.M.	31/12/2016		01/12/2017	7 297,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
116210155/SF 27421	C.A.F.S.M.	12/12/2016		01/08/2018	4 562,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 147 185,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 348 028,47					186 016,87	48 887,34	0,00	9 326,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 348 028,47					186 016,87	48 887,34	0,00	9 326,93
718343		0,00	A-1	1 735 445,27	21,00	F		1,612	52 481,64	20 615,97	0,00	6 731,85
A75200DO/C432228		0,00	A-1	450 462,64	21,92	F		1,813	17 073,90	7 460,58	0,00	606,74
MIN154382EUR/0154575/001		0,00	A-1	1 985 187,20	20,92	F		0,854	54 532,72	14 146,12	0,00	1 158,39
		0,00	A-1	176 933,36	2,58	F		4,401	61 928,61	6 664,67	0,00	829,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		3 284,20					2 371,80	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		3 284,20					2 371,80	0,00	0,00	0,00
115813039		0,00	A-1	1 459,40	0,92	F		0,000	1 459,40	0,00	0,00	0,00
116210155/SF 27421		0,00	A-1	1 824,80	1,58	F		0,000	912,40	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 351 312,67					188 388,67	48 887,34	0,00	9 326,93

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 351 312,67	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	19/12/1996
L	2031 Frais d'études	5	19/12/1996
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	19/12/1996
L	2051 Concessions et droits similaires	5	19/12/1996
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	19/12/1996
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	19/12/1996
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	19/12/1996
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	5	19/12/1996
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	19/12/1996
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	19/12/1996
L	2182 Matériel de transport	10	19/12/1996
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	19/12/1996
L	2184 Mobilier	10	19/12/1996
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	19/12/1996

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		188 388,67	I 188 388,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		188 388,67	188 388,67
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	186 016,87	186 016,87
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	2 371,80	2 371,80
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	188 388,67	86 741,10	120 905,66	396 035,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 221 511,19	III 1 221 511,19
Ressources propres externes de l'année (a)		218 059,87	218 059,87
10222	FCTVA	140 000,00	140 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	39 554,87	39 554,87
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	38 505,00	38 505,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 003 451,32	1 003 451,32
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	20 333,67	20 333,67
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	8 723,80	8 723,80
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 448,27	1 448,27
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	13 816,57	13 816,57
281571	<i>Matériel roulant</i>	4 912,81	4 912,81
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	599,20	599,20
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	11 085,95	11 085,95
28182	<i>Matériel de transport</i>	18 918,45	18 918,45
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	27 598,05	27 598,05
28184	<i>Mobilier</i>	10 202,05	10 202,05
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	18 312,50	18 312,50
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	267 500,00	267 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	600 000,00	600 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 221 511,19	204 000,00	0,00	3 646,76	1 429 157,95

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 396 035,43
Ressources propres disponibles	IV 1 429 157,95
Solde	V = IV – II (6) 1 033 122,52

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					15 767 278,29	14 072 385,98										205 495,16	342 271,51	
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2016	X Echéance constante	PLUS Foncier	Etablissements CDC	390 988,00	362 601,90	43,75	A	F	1,350	F	1,350	A-1		4 895,13	5 909,20		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2016	X Echéance constante	PLUS	Etablissements CDC	1 212 174,00	1 093 748,07	33,75	A	F	1,350	F	1,350	A-1		14 765,60	24 653,01		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2016	X Echéance constante	PLAI Foncier	Etablissements CDC	206 876,00	188 646,82	43,75	A	F	0,550	F	0,550	A-1		1 037,56	3 706,21		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2016	X Echéance constante	PLAI	Etablissements CDC	641 374,00	568 683,42	33,75	A	F	0,550	F	0,550	A-1		3 127,76	14 778,87		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2014	X Echéance constante	PLUS P.Loc usage soc	Etablissements CDC	806 583,00	711 346,37	34,25	A	F	1,850	F	1,850	A-1		13 159,91	14 630,47		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2014	X Echéance constante	PLUS P.Loc usage Soc	Etablissements CDC	289 648,00	264 769,72	44,25	A	F	1,850	F	1,850	A-1		4 898,24	3 821,86		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2013	X Echéance constante	PLUS 02 P. Loc Usage Soc	Etablissements CDC	303 515,00	275 270,13	41,17	A	F	2,350	F	2,350	A-1		6 468,85	3 914,08		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2008	X Echéance constante	P.L.A.I.Travaux	Etablissements CDC	39 850,00	31 996,27	26,08	A	F	3,300	F	3,300	A-1		1 055,88	752,72		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2001	X Echéance constante	logement social	Etablissements CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL / SFIL	247 854,66	98 899,45	9,42	A	F	1,940	F	1,940	A-1		1 918,65	9 056,95		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2014	X Echéance constante	PLAI pret locatif aide intégration	Etablissements CDC	277 349,00	239 144,96	34,25	A	F	1,050	F	1,050	A-1		2 511,02	5 689,34		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2008	X Echéance constante	P.L.U.S.Foncier	Etablissements CDC	91 087,00	81 879,12	36,08	A	F	4,300	F	4,300	A-1		3 520,80	939,36		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2008	X Echéance constante	P.L.U.S. Travaux	Etablissements CDC	121 940,00	101 689,32	26,08	A	F	4,300	F	4,300	A-1		4 372,64	2 065,91		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2008	X Echéance constante	P.L.A.I.foncier	Etablissements CDC	30 298,00	26 388,93	36,08	A	F	3,300	F	3,300	A-1		870,83	374,66		
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2016	X Echéance constante	PLUS Foncier	Etablissements CDC	236 393,00	219 230,66	43,75	A	F	1,350	F	1,350	A-1		2 959,61	3 572,73		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2016	X Echéance constante	PLAI Foncier	Etablissements CDC	105 496,00	96 200,10	43,75	A	F		0,550	F		0,550	A-1		529,10	1 889,97
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2016	X Echéance constante	PLAI	Etablissements CDC	475 782,00	421 858,90	33,75	A	F		0,550	F		0,550	A-1		2 320,22	10 963,22
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2016	X Echéance constante	PLUS	Etablissements CDC	1 066 125,00	961 967,64	33,75	A	F		1,350	F		1,350	A-1		12 986,56	21 682,69
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2014	X Echéance constante	PLAI Foncier	Etablissements CDC	99 536,00	89 070,08	44,25	A	F		1,050	F		1,050	A-1		935,24	1 558,58
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2013	X Echéance constante	PLAI 02 Pret locatif aide intégration	Etablissements CDC	38 847,00	34 453,43	41,17	A	F		1,550	F		1,550	A-1		534,03	588,19
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2013	X Echéance constante	PLAI 02 Prêt Locatif Aide Intégration	Etablissements CDC	170 330,00	144 094,54	31,17	A	F		1,550	F		1,550	A-1		2 233,47	3 512,27
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2013	X Echéance constante	PLUS 02 P.Loc usage soc	Etablissements CDC	1 330 537,00	1 153 213,80	31,17	A	F		2,350	F		2,350	A-1		27 100,52	24 572,88
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2012	X Echéance constante	P.L.U.S. Foncier	Etablissements CDC	232 278,00	212 092,66	42,17	A	F		2,850	F		2,850	A-1		6 044,64	2 574,38
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2012	X Echéance constante	P.L.U.S. Travaux	Etablissements CDC	863 585,00	753 389,70	32,17	A	F		2,850	F		2,850	A-1		21 471,61	14 053,98
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2012	X Echéance constante	P.L.U.S. Travaux	Etablissements CDC	44 672,00	39 891,99	42,17	A	F		2,050	F		2,050	A-1		817,79	587,02
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2012	X Echéance constante	P.L.A.I. Foncier	Etablissements CDC	166 046,00	141 309,14	32,17	A	F		2,050	F		2,050	A-1		2 896,84	3 037,88
FOYERS DE SEINE ET MARNE	2010	X Echéance constante	PLAI pret locatif aide integration	Etablissements CDC	11 741,00	9 871,43	38,33	A	F		1,550	F		1,550	A-1		153,01	186,17
FOYERS REMOIS	2020	X Echéance constante	PLAI PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION	Etablissements CDC	307 581,00	307 581,00	39,75	A	F		0,550	F		0,000	-		0,00	0,00
FOYERS REMOIS	2020	X Echéance constante	PLUS PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	Etablissements CDC	591 282,00	591 282,00	49,50	A	F		1,350	F		0,000	-		13 969,04	8 356,82
FOYERS REMOIS	2020	X Echéance constante	PLAI PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION	Etablissements CDC	369 102,00	369 102,00	49,50	A	F		0,550	F		0,000	-		3 552,61	6 433,63
FOYERS REMOIS	2020	X Echéance constante	PLSDD PRET LOCATIF SOCIAL	Etablissements CDC	289 020,00	289 020,00	49,50	A	F		1,610	F		0,000	-		8 143,14	3 806,62
FOYERS REMOIS	2020	X Echéance constante	PLAI PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION	Etablissements CDC	348 477,00	348 477,00	49,75	A	F		0,550	F		0,000	-		0,00	0,00

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
FOYERS REMOIS	2020	X Echéance constante	PLAI PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION	Etablissements CDC	305 459,00	305 459,00	39,50	A	F	0,550	F		0,000	-		2 940,04	6 848,14	
FOYERS REMOIS	2020	X Echéance constante	PLUS PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	Etablissements CDC	664 806,00	664 806,00	49,75	A	F	1,350	F		0,000	-		0,00	0,00	
FOYERS REMOIS	2020	X Echéance constante	PLUS PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	Etablissements CDC	1 163 372,00	1 163 372,00	39,75	A	F	1,350	F		0,000	-		0,00	0,00	
OPAC DE MEAUX	2018	X Echéance constante	PRET LOCATIF USAGE SOCIAL	Etablissements CDC	104 404,84	92 402,71	18,67	A	F	1,750	F		1,750	-		1 617,05	4 141,54	
OPAC DE MEAUX	2010	X Echéance constante	plai pret locatif aide intégration	Etablissements CDC	46 543,00	36 450,11	28,33	A	F	1,550	F		1,550	A-1		564,98	1 005,05	
OPAC DE MEAUX	2010	X Echéance constante	PAM 10 amélioration	Etablissements CDC	450 000,00	222 984,00	7,83	A	F	1,850	F		1,850	A-1		4 125,20	22 998,56	
OPAC DE MEAUX	2018	X Echéance constante	GPLAF REAM PLAFIX	Etablissements CDC	407 578,11	338 504,58	9,42	T	F	2,030	F		2,030	-		6 631,17	31 724,07	
OPAC DE MEAUX	2018	X Echéance constante	PRET LOC AIDES INSERT	Etablissements CDC	125 975,24	107 725,16	11,25	T	F	1,730	F		1,730	-		1 809,72	8 341,48	
OPAC DE MEAUX	2018	X Echéance constante	GPLAF REAM PLAFIX	Etablissements CDC	654 981,32	553 650,57	10,42	T	F	2,040	F		2,040	-		10 939,90	46 546,66	
OPAC DE MEAUX	2018	X Echéance constante	GPLAF REAM PLAFIX	Etablissements CDC	171 151,97	139 160,38	8,42	T	F	2,020	F		2,020	-		2 700,22	14 690,74	
OPAC DE MEAUX	2018	X Echéance constante	PRET LOC AIDES INSERT	Etablissements CDC	63 195,15	53 247,03	10,25	T	F	1,730	F		1,730	-		891,78	4 546,94	
OPAC DE MEAUX	2010	X Echéance constante	PLUS P.Loc usage soc	Etablissements CDC	40 981,00	35 856,28	38,33	A	F	2,600	F		2,600	A-1		932,26	541,67	
OPAC DE MEAUX	2010	X Echéance constante	PLUS P.loc usage soc	Etablissements CDC	162 464,00	131 597,61	28,33	A	F	2,350	F		2,350	A-1		3 092,54	3 216,99	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					15 767 278,29	14 072 385,98										205 495,16	342 271,51	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
32	420 000,00	0,00	420 000,00	0,00	39 500,00	120 000,00	260 500,00
21	1 860 000,00	0,00	1 860 000,00	0,00	130 000,00	900 000,00	830 000,00
25	1 740 000,00	0,00	1 740 000,00	0,00	150 000,00	200 000,00	1 390 000,00
28	650 000,00	0,00	650 000,00	0,00	400 000,00	250 000,00	0,00
24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 059,00
33	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	115 000,00	170 000,00	105 000,00
35	240 000,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	40 000,00	200 000,00
29	132 500,00	0,00	132 500,00	0,00	132 500,00	0,00	0,00
22	530 000,00	0,00	530 000,00	0,00	530 000,00	0,00	0,00
34	372 000,00	0,00	372 000,00	0,00	372 000,00	0,00	0,00
23	1 694 000,00	0,00	1 694 000,00	0,00	960 000,00	350 000,00	384 000,00
36	1 131 000,00	0,00	1 131 000,00	0,00	0,00	0,00	1 131 000,00
26	248 765,00	0,00	248 765,00	0,00	6 000,00	0,00	242 765,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	1,00	15,00	14,00	4,00	18,00
Adjoint administratif	C	5,00	1,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif ppal 1ère cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		28,00	6,00	34,00	32,00	9,00	41,00
Adjoint technique	C	15,00	6,00	21,00	20,00	0,00	20,00
Adjoint technique 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	8,00
ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent Spéc. ppal 1e Clas Ecoles Mat	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	0,00	9,00	8,00	3,00	11,00
Adjoint d'animation	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'animation ppal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
adjoint d'animation ppal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	1,00	1,00	2,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien brigadier	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
chef de police municipal	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		59,00	7,00	66,00	58,00	17,00	75,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
adjoint administratif	C	ADM		0,00	A emploi aidé	A urbanisme
adjoint administratif	C	ADM		0,00	A alternance	A communication
adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A remplacement	CDD centre de loisirs
adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A aide AJT	CDD AJT
adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A remplacement	CDD centre de loisirs
adjoint technique	C	TECH		0,00	A emploi aidé	A école Prévert
adjoint technique	C	TECH		0,00	A remplacement	CDD école Chédid
adjoint technique	C	TECH		0,00	A remplacement	CDD école Prévert
adjoint technique	C	TECH		0,00	A remplacement	CDD stade
adjoint technique	C	TECH		0,00	A remplacement	CDD école Prévert
adjoint technique	C	PM		0,00	A ASVP	CDD ASVP
adjoint technique	C	TECH		0,00	A emploi aidé	A logistique
adjoint technique	C	TECH		0,00	A emploi aidé	A école Chédid
adjoint technique	C	TECH		0,00	A remplacement	CDD école Prévert
attaché	A	ADM		0,00	A RAM	CDI Directrice RAM / LAEP
ingénieur	A	TECH		0,00	A DST	CDD Directrice services techniques
rédacteur	B	ADM		0,00	A COM	CDD communication
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

MAIRIE DE TRILPORT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE		SFP	6 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	4 838 000,00	-2,24	41,01	78,23	1 984 064,00	74,23
TFPNB	49 900,00	18,53	72,62	0,00	36 237,00	18,53
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 887 900,00	-57,50			2 020 301,00	-10,87

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 08/04/2021

Présenté par Le Le Maire (1),

A Trilport, le 14/04/2021

Le Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Trilport, le 14/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABBADIE Nadège	
AMBROSIO Ange	
ANGEBAULT Iphigénie	
BEN MABROUK Fathia	
BERTHAUX Francine	
CAIN Geneviève	
CARDOSO Carole	
DA CRUZ Joaquim	
EBERHART Michel	
FASSI Camille	
FONKING Emmanuel	
GONON Denise	
HEBERT Séverine	
KRAEMER Eric	
LAROYE Cécile	
LASCOURREGES Sébastien	
LOZACH Jonathan	
MARQUEZ Stide	
MEZE Manuel	
MORAUX Gérard	
PANE Annick	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RAMDAN Azdine	
RIERA Philippe	
SCHRUFER Birgit	
SERDOS Jocelyne	
SEVAT Laure	
TOKPAN Tiphaine	
VASSELON Françoise	

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2021, et de la publication le 15/04/2021

A Trilport, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.